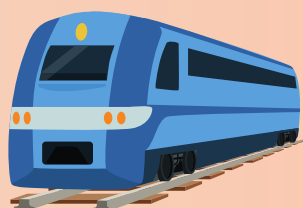




Travailler en mobilité

Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents sont susceptibles de travailler en mobilité (télétravail, travail à distance, nomadisme...).



Comment se sécuriser en mobilité ?



Sécuriser son équipement

- Mettre à jour ses logiciels et son antivirus
- Ne pas brancher de périphériques inconnus (clef USB, smartphone, tous autres gadgets ...)
- Faire attention aux regards indiscrets, utiliser un écran de confidentialité

Sécuriser l'accès

- Utiliser des mots de passe uniques
- Ne pas enregistrer ses mots de passe sur le navigateur
- Utiliser le VPN si on utilise un Wi-Fi public
- Verrouiller sa session dès que l'on quitte son ordinateur (raccourci clavier : Windows + L ou Ctrl + Commande + Q)

Utiliser des services de confiance

- Utiliser visio agent pour les réunions à distance
- Stocker et partager des documents avec Triskell et MyToutatice
- Discuter avec la messagerie Le Chat



Séparer les usages

- Différencier vos équipements pour les usages professionnels et privés
- A défaut, utiliser des stockages de documents différents
- Naviguer sur une fenêtre privée pour l'utilisation personnelle



Plus d'informations sur vos outils numériques,
rendez-vous sur Toutatice > Mes Infos > Les services de la DSII



Apprenez à vous protéger sur
cybersecurite.toutatice.fr



Une question ? Contactez la plateforme
d'assistance AMIGO
<https://assistance.ac-rennes.fr>